

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

LES CHIFFRES DE LA DIFFUSION 2022 SPECTACLES DE MUSIQUES ACTUELLES ET DE VARIÉTÉS

Dans la prolongation de son rapport sur la diffusion du spectacle en 2022, le Centre national de la musique (CNM) publie des fiches régionales. Celles-ci présentent comment les chiffres clés propres à la diffusion dans chaque région s'inscrivent au sein des tendances observées à l'échelle nationale. Ces données sont issues des déclarations de taxe fiscale perçue par le CNM sur les spectacles de musiques actuelles et de variétés. Le ratio du nombre de représentations payantes pour 100 000 habitants est calculé sur la base des données Insee.

AU GLOBAL

25 M€

de recettes de billetterie HT
-4 % par rapport à 2019

soit **2 %** des recettes totales en France :
1 146 M€ (+17 %)

1 804

représentations payantes
+3 % par rapport à 2019

soit **3 %** de l'offre en France :
62 596 (+6 %)
soit 65 représentations payantes pour 100 000 habitants

859 461

d'entrées
-14 % par rapport à 2019

soit **3 %** de la fréquentation totale en France :
32,3 M (+7 %)

Malgré une hausse de son offre payante en 2022, la Bourgogne-Franche-Comté voit sa fréquentation et ses recettes de billetterie diminuer par rapport à 2019. Son offre festivalière est l'une des seules, à l'échelle des régions, à enregistrer des baisses de billetterie. Celles-ci sont toutefois compensées par la croissance des spectacles se tenant dans les lieux de petite et très grande jauge.

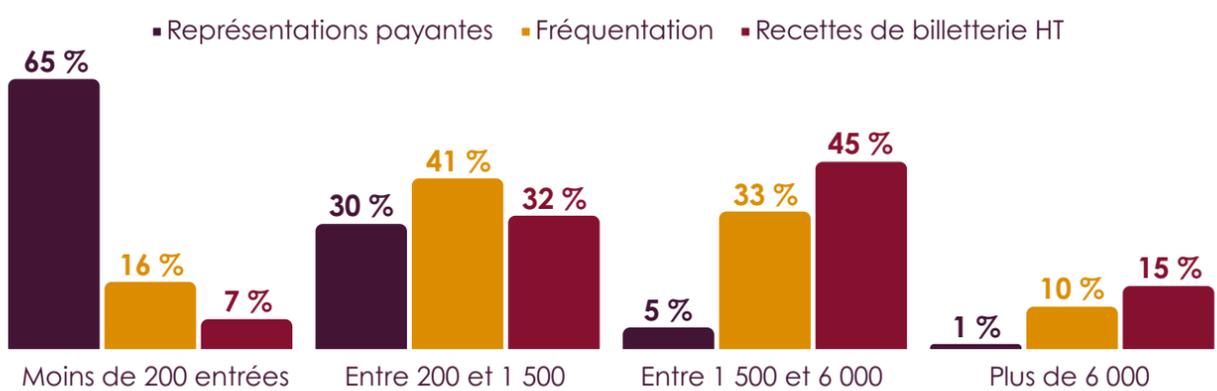
FRÉQUENTATION MOYENNE

Elle s'élève à **476 personnes par représentation payante**, soit une baisse de 17 % par rapport à 2019 (576). À l'échelle nationale, elle s'élève à 517 (+1 %).

PRIX MOYEN DU BILLET

Il est de **32 € par représentation**, soit une hausse de 11 % par rapport à 2019 (28 €). À l'échelle nationale, il est de 38 € (+9 %).

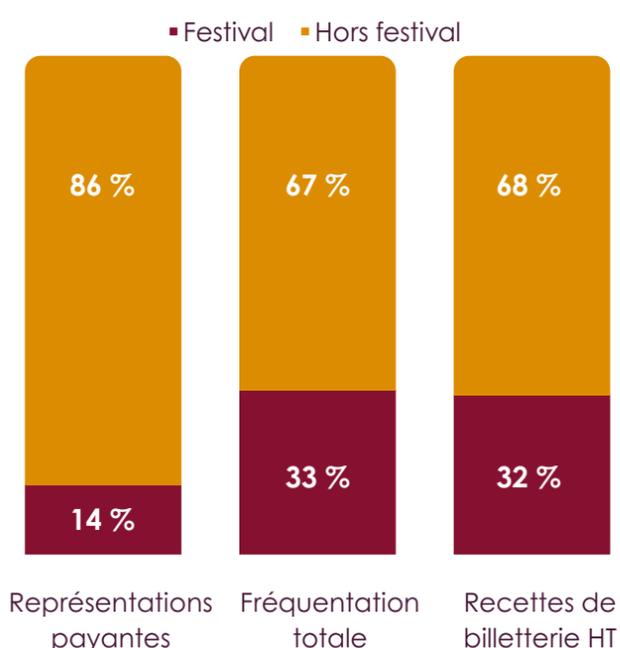
LIEUX DE DIFFUSION



La Bourgogne-Franche-Comté dénombre **138 lieux de diffusion** (salles de spectacle et autres) ayant déclaré au moins une représentation payante en 2022, hors contexte de festival.

Ces lieux enregistrent une hausse de leur offre payante par rapport à 2019 (+6 %) et de leurs recettes de billetterie (+5 %) malgré une baisse de fréquentation (-6 %). Bien qu'ils génèrent la majeure partie de la billetterie, les spectacles générant entre 200 et 6 000 entrées sont à l'origine des baisses de fréquentation. À l'inverse, les spectacles à moins de 200 entrées et plus de 6 000 entrées progressent fortement sur l'ensemble des indicateurs.

FESTIVALS



Les **71 festivals** payants ayant eu lieu en 2022 en Bourgogne-Franche-Comté représentent 14 % de l'offre payante proposée dans la région, ils génèrent le tiers de la fréquentation et des recettes de billetterie.

Cette région est l'une des seules, avec le Centre-Val de Loire, à connaître des baisses cumulées sur ses festivals : -11 % d'offre payante, -28 % de fréquentation et -20 % de recettes de billetterie. Le nombre réduit de festivals par rapport à 2019 ainsi que les aléas climatiques, impactant par exemple Les Eurockéennes de Belfort, expliquent ces tendances à la baisse.